

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour

Assemblée communale du lundi 21 décembre 2020 à 20h00
à la salle polyvalente

Ordre du jour :

1. Discuter et voter les dépenses d'investissements suivantes :
 - a) *Chemin de l'Eglise : modérations du trafic pour un montant de fr. 70'000.- ;*
 - b) *2^{ème} couche d'enrobé à la rue du Succès pour un montant de fr. 133'000.- ;*
 - c) *Goudronnage du trottoir de la rue du Succès pour un montant de fr. 27'000.- ;*
 - d) *Etude du plan spécial « Le Crâtan » pour un montant de fr. 20'000.- ;*
 - e) *Chemin de desserte pour place de stockage de bois au Neuf-Lac pour un montant de fr. 65'000.-.*

Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits si nécessaire.

2. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales et les indemnités et adopter le budget 2021 du compte de résultats.
3. Vente à la société Saphirplus SA de la parcelle no 1481, environ 1'963 m² de terrain à bâtir situé en zone d'activités, au prix de fr. 90.- le m², pour la construction d'une usine.
4. Divers.

Mise à disposition du budget complet 2021 :

Les citoyens qui désirent un projet complet du budget communal 2021 peuvent l'obtenir auprès de l'administration communale.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **jeudi 17 décembre 2020 de 17h00 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale du 21 décembre 2020.

Fermeture de fin d'année du bureau communal

En raison des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 à 12h00 au vendredi 1er janvier 2021.

La réouverture est prévue le lundi 4 janvier 2021.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Service hivernal de la voirie

Les interdictions suivantes sont applicables pendant la saison d'hiver :

- le parage des véhicules sur les routes et trottoirs, entre 20h00 et 08h00 ; la commune décline toute responsabilité en cas de dommage aux véhicules mal garés ;
- l'amoncellement de neige sur les routes et trottoirs lors du déneigement de chemins et de places privées.

D'autre part, il est demandé aux propriétaires d'élaguer leur haie, afin de faciliter le passage du chasse-neige et d'améliorer la visibilité.

Les travaux d'élagage non effectués seront entrepris par la commune aux frais des propriétaires.

Croix-Rouge : recherche de bénévoles

Le Service des Transports de la Croix-Rouge est très actif dans notre canton et vient en aide aux personnes à mobilité réduite, malades, souvent âgées, qui doivent se déplacer pour des rendez-vous médicaux.

Pour toute information utile : Croix-Rouge suisse Canton du Jura
Service des Transports
Rue de l'Eglise 13
2900 Porrentruy
032.465.84.04

Vente de sapins de Noël

Comme l'année dernière, notre commune vous propose la possibilité d'acheter votre sapin de Noël en remplissant le bulletin ci-dessous qui est à remettre dans la boîte aux lettres de la commune (rue des Esserts 2, direction Grand-Rue) **jusqu'au 4 décembre 2020.**

La livraison est fixée au mercredi 16 décembre 2020 de 17h15 à 19h00 au garage de la voirie des Vacheries.

Je commande :

- sapin(s) de Noël Epicéa 100/150 cm au prix de Fr. 15.-- le sapin
- sapin(s) de Noël Epicéa 150/200 cm au prix de Fr. 20.-- le sapin
- sapin(s) de Noël Epicéa 200/250 cm au prix de Fr. 25.-- le sapin
- sapin(s) de Noël Epicéa 250/300 cm au prix de Fr. 35.-- le sapin
- sapin(s) de Noël Nordmann 140 cm au prix de Fr. 40.-- le sapin (plus résistant)
- sapin(s) de Noël Nordmann 170/180 cm au prix de Fr. 50.-- le sapin (plus résistant)

Nom : Prénom :

Adresse : No de téléphone :

Signature :

Le Conseil communal



Commentaires généraux

Le projet de budget 2021 appelle les commentaires généraux suivants :

1. Nous rappelons qu'avec l'entrée en vigueur cette année du nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), il n'est plus possible de comparer les rubriques dans le projet de budget complet avec les comptes des années précédentes. Pour ce faire, il faudra attendre les prochaines années. Par contre, il est bien évident que les montants du présent budget 2021 apparaissent avec ceux du budget 2020.
2. Aucun changement n'est proposé pour les taxes et indemnités qui restent donc identiques à celles appliquées durant l'année 2020.
La quotité d'impôt reste également la même, à savoir 1,4.
3. Comme l'année passée, il est à nouveau prévu une augmentation de notre participation à la péréquation financière cantonale due à des rentrées fiscales enregistrées en 2019 conséquentes et supérieures à celles de 2018. Cette participation augmente de plus de 200'000 francs par rapport à 2020 et s'élève à Fr. 1'744'300.--.

Afin d'adapter notre contribution à la péréquation financière aux recettes fiscales budgétisées pour 2021, il est prévu de dissoudre un montant de Fr. 500'000.-- de la provision inscrite au bilan à cet effet.

Malgré ce supplément de participation et suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle échelle de taxation des entreprises (RFFA) qui pénalise très fortement notre commune, nous pouvons encore présenter un excédent de produits au compte de résultats du budget de fonctionnement de plus de 250'000 francs avec le maintien d'une quotité à 1,4.

En détail, ce compte de résultats se présente ainsi :

Compte général :	Excédent de produits	Fr. 216'330.—
	Approvisionnement en eau	Fr. 21'100.—
	Assainissement des eaux	Fr. 16'000.—
	Déchets	Fr. 1'250.—
Compte de résultats		Fr. 254'680.—

4. Le nouveau plan comptable prévoit que tout investissement de plus de Fr. 20'000.-- ne peut plus être enregistré en tant que dépense.
Pour l'année 2021, il y a 5 projets d'investissement pour un montant total de Fr. 315'000.--. Ces dépenses concernent les routes, l'aménagement du territoire et un chemin de desserte forestière.



Quotité, taxes et indemnités

Année 2021

1. Impôt sur le revenu et la fortune, quotité		1,40
2. Impôt foncier 1,15 o/oo + frais de cadastre 0,1 o/oo (sur valeurs officielles)		o/oo 1,25
3. Taxe d'exemption du service du feu / maximum fr. 500.- / s/imp. d'Etat		o/o 5,00
4. Taxe des chiens		Fr. 100.00
5. Encrannes : - au pâturage / chevaux		Fr. 48.00
- au pâturage / bovins		Fr. 45.00
- bétail de l'extérieur, supplément		Fr. 20.00
6. Taxe des ordures : (TVA 7,7 % en sus)		
- Personnes physiques (par assujetti)		Fr. 72.00
- Propriétaires de résidence secondaire (par résidence)		Fr. 180.00
- Appartements de vacances et chambres d'hôtes		Fr. 120.00
- Exploitations agricoles		Fr. 120.00
- Autres usagers : selon décisions du conseil communal	- min.	Fr. 100.00
	- max.	Fr. 4000.00
7. Prix de l'eau : (TVA 2,5 % en sus)		
- taxe de compteur diamètre ¾	"	Fr. 144.00
(taxe fixe annuelle) diamètre 1	"	Fr. 200.00
diamètre 1 ¼	"	Fr. 272.00
diamètre 1 ½	"	Fr. 360.00
	et plus	
- par m ³ consommé		Fr. 3.00
Taxe supplémentaire annuelle pour entretien du réseau :		
- par logement dans les résidences secondaires		Fr. 100.00
- par logement de vacances propriété d'un habitant		Fr. 50.00
8. Taxe des eaux usées, par m ³ (TVA 7,7 % en sus)		Fr. 3.00

9. Prix du terrain (au m2) :		
- terrain à bâtir viabilisé : selon décision de l'assemblée communale		
- terrain d'aisance	Fr.	19.00
10. Prix à l'heure pour travaux	Fr.	23.50
11. Jetons de présence par séance :		
- membres du conseil et assemblées communales	Fr.	50.00
- commissions locales	Fr.	30.00
- votations et élections au système majoritaire	Fr.	30.00
- élections au système proportionnel	Fr.	60.00
12. Indemnités journalières :		
- pour une journée entière	Fr.	150.00
- pour une demi-journée (plus de 3 heures)	Fr.	75.00
- pour une séance de 2 à 3 heures	Fr.	50.00
- pour une séance de moins de 2 heures	Fr.	30.00
13. Frais de voiture en dehors de la localité, par km	Fr.	0.70
14. Un intérêt identique à celui appliqué par le service cantonal des contributions sera perçu sur les montants dus et arrivés à échéance.		
15. Taxe des résidences secondaires (forfait par appartement)	Fr.	200.00
Taxe de camping résidentiel (forfait par caravane)	Fr.	120.00
16. Coefficient de base pour le subventionnement de logement	Fr.	2000.00
17. Contribution des propriétaires de terres agricoles et de forêts au fonds d'entretien des chemins	minimum Fr. 30.--	par are Fr. 0.30
18. Subvention pour panneaux solaires	par installation	Fr. 1500.00
19. Allocation de naissance	Fr.	800.00

Le conseil communal recommande l'acceptation du présent budget.

Les Breuleux, le 09 novembre 2020.

Au nom du conseil communal

Le président :
Renaud Baume

Le secrétaire :
Pascal Faivet

RECAPITULATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	<u>COMPTE</u> <u>2019</u>	<u>BUDGET</u> <u>2020</u>	<u>BUDGET</u> <u>2021</u>
<i>Chapitres</i>	<i>Quotité : 1,40</i>	<i>Quotité : 1,40</i>	<i>Quotité : 1,40</i>
0 ADMINISTRATION GENERALE		SFr. -604 800.00	SFr. -501 100.00
1. AUTORITES-ADMINISTRATION GENERALE	SFr. -546 499.03		
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE		SFr. -29 000.00	SFr. -31 100.00
2. TRAVAUX PUBLICS - AMENAGEMENT	SFr. -647 410.89		
2 FORMATION		SFr. -2 066 000.00	SFr. -2 190 080.00
3. AFFAIRES JURIDIQUES - POLICE - MILITAIRE - PC	SFr. -23 878.40		
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES		SFr. -390 500.00	SFr. -382 500.00
4. HYGIENE PUBLIQUE	SFr. -17 841.00		
4 SANTE		SFr. -13 480.00	SFr. -11 990.00
5. INSTRUCTION - FORMATION - CULTURE - SPORT	SFr. -1 898 732.77		
5 PREVOYANCE SOCIALE		SFr. -1 171 600.00	SFr. -1 218 200.00
6. AIDE SOCIALE - SANTE PUBLIQUE	SFr. -1 193 526.11		
6 TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS		SFr. -370 600.00	SFr. -374 200.00

RECAPITULATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

<i>Chapitres</i>	<u>COMPTE</u> <u>2019</u>	<u>BUDGET</u> <u>2020</u>	<u>BUDGET</u> <u>2021</u>
	<i>Quotité : 1,40</i>	<i>Quotité : 1,40</i>	<i>Quotité : 1,40</i>
7. ECONOMIE PUBLIQUE	SFr. -94 095.65		
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		SFr. 163 300.00	SFr. -19 350.00
8. FINANCES	SFr. -3 040 527.85		
8 ECONOMIE PUBLIQUE		SFr. 74 800.00	SFr. 6 200.00
9. IMPOSITIONS	SFr. 8 222 452.15		
9 FINANCES - IMPÔTS		SFr. 4 872 600.00	SFr. 4 977 000.00
10. SERVICES COMMUNAUX	SFr. -	SFr. -	SFr. -
EXCEDENT DE CHARGES			
EXCEDENT DE REVENUS	SFr. 759 940.45	SFr. 464 720.00	SFr. 254 680.00